



Arret maladie et congés payés

Par **capucine77**, le **17/06/2014** à **11:30**

Bonjour,

Je suis actuellement en arrêt maladie jusqu'au 1er aout inclus.

Ma boite ferme le 2 aout, pendant 3 semaines.(Congés imposés.)

Je souhaiterai savoir comment cela se passe pour moi, puisque je n'aurai pas repris mon travail avant, je peux quand même avoir le droit aux congés payés?

Merci d'avance,

Par **P.M.**, le **17/06/2014** à **11:58**

Bonjour,

Il est souvent invoqué le fait que pour partir en congés payés, il faut que le contrat de travail ne soit plus suspendu par la visite de reprise mais autrement vous avez droit aux congés payés d'autant plus que l'entreprise ferme...